

Liste des pièces à fournir pour l'établissement de votre déclaration d'impôt

Situation personnelle

- Une copie de votre dernière déclaration fiscale.
- Liste des changements de situations survenus durant l'année, par exemple
 - mariage, séparation, divorce, naissances, héritage
 - changements d'adresses, d'employeurs, de situation des enfants (école, apprentissage, etc.)
 - arrêts de travail, maladie, chômage
- Les formulaires vierges de la déclaration d'impôt.
- Certificats de salaire pour l'année
- Pour les retraités, attestations AVS – rentes – retraites, etc. perçues
- Attestations de pensions alimentaires payées ou reçues
- Attestations pour les autres revenus (revenus accessoires) allocations familiales si pas incluses dans le certificat de salaire
- Attestation des cotisations versées à un 3ème pilier
- Pour la déduction des frais de déplacement nous indiquer la distance en km entre votre domicile et votre lieu de travail
- Le détail de vos frais médicaux importants (+ de 5 % de vos revenus nets) avec les justificatifs (participation caisse maladie, attestation. Le plus simple est de demander une attestation à votre caisse maladie et d'y ajouter les factures n'étant pas prises en charge (dentistes, opticiens, etc.)
- Attestations intérêts bancaires (comptes salaires, d'épargne, placements, etc.)
- Relevé fiscal des titres
- Attestations pour les prêts bancaires, crédits, etc. (Les leasings ne sont pas déductibles)
- Somme assurée pour l'assurance ménage auprès de l'ECA
- Liste et valeur actuelle de vos véhicules privés
- Attestations valeur de rachat de vos polices d'assurances vie
- Justificatifs d'hoiries ou successions non liquidées
- Nous indiquer le montant de votre loyer annuel net (sans charges, ni place de parc ou garage)

Immobilier

Pour les personnes qui ont acquis un nouveau bien immobilier durant l'année

- Lieu de la propriété
- Date d'achat du bien
- Année de construction
- Surface habitable
- Estimation fiscale du bien ou copie de l'acte d'achat
- Détail des prêts hypothécaires ou autres financements

Pour les personnes qui possède déjà bien immobilier

- Lieu de la propriété
- Année de construction
- Surface habitable
- Estimation fiscale
- Attestations des intérêts hypothécaires payés durant l'année
- Détail de vos frais entretien immeuble, décompte de charges de PPE
- Attestations des intérêts sur les placements du fonds de rénovation (uniquement pour les PPE)